

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX À LA CONSOMMATION : + 0,7 % EN FÉVRIER 1993

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,7 % en février 1993 et s'établit à 141,6 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 3,4 %, contre 4,4 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix se fixe à 1,3 %.

L'indice de l'alimentation progresse de 0,7 % en un mois (en un an : + 0,8 %) en raison du mouvement saisonnier des fruits et de la prise en compte trimestrielle des repas au restaurant (+ 1,4 %; en un an : + 3,0 %).

Les prix des **boissons et tabacs** restent globalement presque stables en trois mois (+ 0,1 %; en un an : + 1,1 %). La hausse des boissons au restaurant (+ 0,6 %; en un an : + 1,7 %) est presque compensée par des baisses touchant les boissons achetées au détail, en particulier le vin blanc.

L'augmentation du mazout entraîne celle du groupe **chauffage et éclairage** (en un mois : + 0,7 %; en un an : - 1,2 %).

Dans les **transports et communications**, l'indice progresse de 0,4 % (en un an : + 3,9 %) en raison de la hausse de l'essence et de l'adaptation des tarifs postaux et téléphoniques (+ 2,4 %; en un an : + 3,4 %).

Dans le groupe **instruction et loisirs**, la hausse trimestrielle se fixe à 2,7 % (en un an : + 4,7 %). Elle est imputable au mouvement saisonnier des logements de vacances et à l'adaptation des taxes de concession radio et TV (+ 14,2 %; ce n'est pas une faute de frappe : quatorze pourcent et deux dixièmes, dont + 5,2 % pour la TV et 29,3 % pour la radio).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en février 1993

| Groupes de dépenses | Pondérations en % | Indices en points | Variations en % par rapport | |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------------|-------------------------|
| | | | au relevé précédent | à l'année précédente |
| Indice général | 100 | 141,6 | 0,7 | 3,4 |
| Alimentation | 21 | 134,3 | 0,7 | 0,8 |
| Boissons et tabacs | 5 | 129,7 | 0,1 | 1,1 |
| Habillement | 7 | 141,4 | /// | 3,1 |
| Loyer | 18 | 175,4 | /// | 7,0 |
| Chauffage et éclairage | 5 | 79,1 | 0,7 | - 1,2 |
| Aménagement et entretien du logement | 6 | 131,4 | /// | 3,4 |
| Transports et communications | 14 | 131,5 | 0,4 | 3,9 |
| Santé et soins personnels | 8 | 140,1 | /// | 0,5 |
| Instruction et loisirs | 16 | 150,1 | 2,7 | 4,7 |

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 174,1; (septembre 1966 = 100) 296,3

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67

SCS/23 février 1993

